



# SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif



ZA Sequer Nevez  
29120 PONT L'ABBE

## Demande de contrôle d'un projet

### DEMANDE FORMULEE PAR : (Adresse de correspondance)

Nom : SAS Domaine de Bel Air Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : Keridreuff - Ty Vanden  
 Code postal : 29710 Commune : Landudec  
 Tel fixe : 0238 91 50 27 Tel Portable : - E-mail : \_\_\_\_\_

### CARACTERISTIQUES DU PROJET :

#### LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET

Commune : LANDUDEC Code Postal : 29710  
 Rue ou Lieu dit : Keridreuff - Ty Vanden  
 Référence cadastrale de la parcelle concernée (section et n°) : 10

La parcelle a-t-elle fait l'objet d'un certificat d'Urbanisme ?  Oui  Non Si oui, indiquer le n° : 630 p d - 1977

Le projet est-il lié à un Permis de Construire ?  Oui  Non Si oui, indiquer le n° : \_\_\_\_\_

*Permis d'aménager*

#### CARACTERISTIQUES DE LA FUTURE INSTALLATION

##### CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION *Cocher les cases correspondantes*

*- camping -*

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Résidence principale | <input type="checkbox"/> Résidence secondaire     | <input type="checkbox"/> Location permanente          | <input type="checkbox"/> Location saisonnière    |
| <input type="checkbox"/> Maison individuelle  | <input type="checkbox"/> Immeuble collectif       | <input type="checkbox"/> Local professionnel          | <input type="checkbox"/> Groupement d'habitation |
| <input type="checkbox"/> Construction neuve   | <input type="checkbox"/> Rénovation de l'immeuble | <input type="checkbox"/> Réhabilitation de l'ANC seul |  |

Nombre de Pièces Principales :  Nombre d'équivalent-habitant (EH) :  *mini*

**Pièce principale :** Pièce destinée au séjour ou au sommeil, fermée, supérieure ou égale à 7 m<sup>2</sup> et dont plus de 7 m<sup>2</sup> à plus de 2.3 m de hauteur sous plafond et disposant d'une ouverture donnant sur l'extérieur.

Existe-t-il un puits ou forage déclaré dans un rayon de moins de 35 m par rapport au dispositif envisagé ?  Oui  Non  
 Est-il utilisé pour la consommation humaine ?  Oui  Non

#### CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION PREVUE

##### Filières classiques :

Prétraitement : Volume fosse :  m<sup>3</sup>  
 Traitement : Tranchées d'infiltration longueur totale :  mL Terte surface :  m<sup>2</sup>  
 Filtre à sable surface :  m<sup>2</sup>

*Poste "auxx brutes"  
micro station de 171 EH mini  
Infiltration de 150 m<sup>2</sup>*

##### Filières agréées : (Micro station, filtre compacte zéolithe, coco, laine de roche, phyto-épuration, autres ...)

Modèle :  n° d'agrément :  Equivalents Habitants :

Le choix définitif de la filière devra être approuvé par le bureau d'étude pour obtenir l'avis du SPANC.

Le projet comporte-t-il un rejet au Milieu Hydraulique Superficiel ?  Oui  Non

**CONCEPTEUR DU PROJET (Bureau d'études, Architecte, Maitre d'œuvre,...)**

Nom : ABC Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : 3 rue de Penzance  
Code postal : 23900 Commune : Concarneau  
Tel fixe : \_\_\_\_\_ Tel Portable : \_\_\_\_\_ Fax/E-mail : \_\_\_\_\_

**ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier par le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Le propriétaire devra présenter l'attestation de conformité à l'entreprise qui réalise les travaux. Aucun chantier ne sera contrôlé sans cette attestation.
- réaliser l'installation d'assainissement dans son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été autorisé ;
- prévenir le SPANC chargé du contrôle de l'assainissement non collectif dès le début des travaux et avant le recouvrement des dispositifs au **02 98 82 73 34** ou par mail **anc29@saur.com** (délai maximum de 48h)
- maintenir ensuite en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier et à régler les sommes relatives aux différents contrôles (conception, réalisation, périodique,...), prévues par le règlement du service.

**IMPORTANT :** le contrôle de conception (validation de l'étude de sol) sera facturé 106.91 euros TTC (tarif 2024) et le contrôle de réalisation (vérification du chantier) sera facturé 129.20 euros TTC (tarif 2024)

**PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE**

- Un plan de situation au 1/25 000<sup>ème</sup>
- Un extrait cadastral représentant l'environnement proche, habitations voisines, puits, forages, ruisseaux, etc...
- Un plan de masse au 1/500<sup>ème</sup> représentant l'habitation ainsi que l'implantation du dispositif d'assainissement préconisé
- Un plan intérieur de l'habitation avec la représentation des pièces par niveau (Rdc, étage, etc...)
- Un profil hydraulique en long et/ou à plat
- Une étude de sol et de définition de la filière
- Autorisation(s)/dérogation(s) nécessaire(s) au projet (traversée de voirie, rejet milieu superficiel, dérogation aux limites réglementaires).

**IMPORTANT :** Dossier complet à déposer en mairie (1 seul exemplaire) pour signature. La mairie se charge par la suite de transmettre celui-ci à la SAUR.

Fait à : Concarneau  
Le : 13/09/2024

Signature du concepteur



Signature du demandeur

SAS DOMAINE DE BEL AIR  
CAMPING\*\*\*\* PARC DE LOISIRS  
KERIDREUFF - TY VARLEN  
29710 LANDUDEC TEL. 02 98 91 50 27  
SIRET : 447 852 856 00015  
TVA NTRACOM. FR37447852856

Visa de la mairie (date de réception et cachet)



MAJ du 4 janvier 2024

Doriane D'Arco  
agent administratif

**Demande de contrôle d'un projet**

**DEMANDE FORMULEE PAR : (Adresse de correspondance)**

Nom : SAS Domaine de Bel Air Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : Kenisheuff - Ty Vanden  
Code postal : 29710 Commune : Landerdec  
Tel fixe : 02 9891 50 27 Tel Portable : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**CARACTERISTIQUES DU PROJET :**

**LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET**

Commune : Landerdec Code Postal : 29710  
Rue ou Lieu dit : Kenisheuff - Ty Vanden  
Référence cadastrale de la parcelle concernée (section et n°) : D 1316 p, 102 et 2208 p  
La parcelle a-t-elle fait l'objet d'un certificat d'Urbanisme ?  Oui  Non Si oui, indiquer le n° : \_\_\_\_\_  
Le projet est-il lié à un Permis de Construire ?  Oui  Non Si oui, indiquer le n° : \_\_\_\_\_

**CARACTERISTIQUES DE LA FUTURE INSTALLATION**

**CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION** Cocher les cases correspondantes

- Résidence principale  Résidence secondaire  Location permanente  Location saisonnière  
 Maison individuelle  Immeuble collectif  Local professionnel  Groupement d'habitation  
 Construction neuve  Rénovation de l'immeuble  Réhabilitation de l'ANC seul

Nombre de Pièces Principales :  Nombre d'équivalent-habitant (EH) : 150 camping

**Pièce principale** : Pièce destinée au séjour ou au sommeil, fermée, supérieure ou égale à 7 m<sup>2</sup> et dont plus de 7 m<sup>2</sup> à plus de 2.3 m de hauteur sous plafond et disposant d'une ouverture donnant sur l'extérieur.

Existe-t-il un puits ou forage déclaré dans un rayon de moins de 35 m par rapport au dispositif envisagé ?  Oui  Non  
Est-il utilisé pour la consommation humaine ?  Oui  Non

**CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION PREVUE**

**Filières classiques :**

Prétraitement : **Volume fosse** :  m<sup>3</sup>  
Traitement : **Tranchées d'infiltration longueur totale** :  mL **Terre surface** :  m<sup>2</sup>  
**Filtre à sable surface** :  m<sup>2</sup>

Projet de réhabilitation des ANC  
secteur Ouest camping.  
Poste "eaux brutes"  
micro station de 150 EH  
et infiltration de 150 m<sup>2</sup>

**Filières agréées** : (Micro station, filtre compacte zéolithe, coco, laine de roche, phyto-épuration, autres ...)

Modèle :  n° d'agrément :  Equivalents Habitants :

Le choix définitif de la filière devra être approuvé par le bureau d'étude pour obtenir l'avis du SPANC.

Le projet comporte-t-il un rejet au Milieu Hydraulique Superficiel ?  Oui  Non

**CONCEPTEUR DU PROJET (Bureau d'études, Architecte, Maitre d'œuvre,...)**

Nom : ABC Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : 3 rue de Penzance  
Code postal : 29900 Commune : Concarneau  
Tel fixe : 0298507902 Tel Portable : \_\_\_\_\_ Fax/E-mail : \_\_\_\_\_

**ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier par le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Le propriétaire devra présenter l'attestation de conformité à l'entreprise qui réalise les travaux. Aucun chantier ne sera contrôlé sans cette attestation.
- réaliser l'installation d'assainissement dans son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été autorisé ;
- prévenir le SPANC chargé du contrôle de l'assainissement non collectif dès le début des travaux et avant le recouvrement des dispositifs au **02 98 82 73 34** ou **par mail [anc29@saur.com](mailto:anc29@saur.com)** (délai maximum de 48h)
- maintenir ensuite en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier et à régler les sommes relatives aux différents contrôles (conception, réalisation, périodique,...), prévues par le règlement du service.

**IMPORTANT :** le contrôle de conception (validation de l'étude de sol) sera facturé 106.91 euros TTC (tarif 2024) et le contrôle de réalisation (vérification du chantier) sera facturé 129.20 euros TTC (tarif 2024)

**PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE**

- Un plan de situation au 1/25 000<sup>ème</sup>
- Un extrait cadastral représentant l'environnement proche, habitations voisines, puits, forages, ruisseaux, etc...
- Un plan de masse au 1/500<sup>ème</sup> représentant l'habitation ainsi que l'implantation du dispositif d'assainissement préconisé
- Un plan intérieur de l'habitation avec la représentation des pièces par niveau (Rdc, étage, etc...)
- Un profil hydraulique en long et/ou à plat
- Une étude de sol et de définition de la filière
- Autorisation(s)/dérogation(s) nécessaire(s) au projet (traversée de voirie, rejet milieu superficiel, dérogation aux limites réglementaires).

**IMPORTANT : Dossier complet à déposer en mairie (1 seul exemplaire) pour signature. La mairie se charge par la suite de transmettre celui-ci à la SAUR.**

Fait à : Landudec  
Le : 13/09/24

Signature du concepteur

Signature du demandeur

Visa de la mairie (date de réception et cachet)



SAS DOMAINE DE BEL AIR  
CAMPING\*\*\*\*\* PARC DE LOISIRS  
KERIDREUFF - TY VARLEN  
29710 LANDUDECC TEL. 02 98 91 50 27  
SIRET : 447 852 856 00015  
TVA NTRACOM. FR37447852856



MAJ du 4 janvier 2024

Doname DAGORN  
assistant administratif

**Demande de contrôle d'un projet**

**DEMANDE FORMULEE PAR : (Adresse de correspondance)**

Nom : SAS Domaine de Bel Air Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : Keridreuff - Ty Vanden  
Code postal : 29710 Commune : Landudec  
Tel fixe : 0298 31 50 27 Tel Portable : - E-mail : \_\_\_\_\_

**CARACTERISTIQUES DU PROJET :**

**LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET**

Commune : LANDUDEC Code Postal : 29710  
Rue ou Lieu dit : Keridreuff - Ty Vanden  
Référence cadastrale de la parcelle concernée (section et n°) : 10

La parcelle a-t-elle fait l'objet d'un certificat d'Urbanisme ?  Oui  Non Si oui, indiquer le n° : \_\_\_\_\_  
Le projet est-il lié à un Permis de Construire ?  Oui  Non Si oui, indiquer le n° : \_\_\_\_\_

**CARACTERISTIQUES DE LA FUTURE INSTALLATION**

**CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION** Cocher les cases correspondantes

- Résidence principale  Résidence secondaire  Location permanente  Location saisonnière  
 Maison individuelle  Immeuble collectif  Local professionnel  Groupement d'habitation  
 Construction neuve  Rénovation de l'immeuble  Réhabilitation de l'ANC seul

Nombre de Pièces Principales :  Nombre d'équivalent-habitant (EH) :  EH

**Pièce principale** : Pièce destinée au séjour ou au sommeil, fermée, supérieure ou égale à 7 m<sup>2</sup> et dont plus de 7 m<sup>2</sup> à plus de 2.3 m de hauteur sous plafond et disposant d'une ouverture donnant sur l'extérieur.

Existe-t-il un puits ou forage déclaré dans un rayon de moins de 35 m par rapport au dispositif envisagé ?  Oui  Non  
Est-il utilisé pour la consommation humaine ?  Oui  Non

**CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION PREVUE**

**Filières classiques :**

Prétraitement : Volume fosse :  m<sup>3</sup> + préfiltre 500l + paste  
Traitement : Tranchées d'infiltration longueur totale :  mL Terte surface :  m<sup>2</sup>  
Filtre à sable surface :  m<sup>2</sup>

**Filières agréées** : (Micro station, filtre compacte zéolithe, coco, laine de roche, phyto-épuration, autres ...)

Modèle :  n° d'agrément :  Equivalents Habitants :

Le choix définitif de la filière devra être approuvé par le bureau d'étude pour obtenir l'avis du SPANC.

Le projet comporte-t-il un rejet au Milieu Hydraulique Superficiel ?  Oui  Non

**CONCEPTEUR DU PROJET (Bureau d'études, Architecte, Maître d'œuvre,...)**

Nom : ABC Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : 3 rue de Penzance  
Code postal : 23900 Commune : Concarneau  
Tel fixe : \_\_\_\_\_ Tel Portable : \_\_\_\_\_ Fax/E-mail : \_\_\_\_\_

**ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier par le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Le propriétaire devra présenter l'attestation de conformité à l'entreprise qui réalise les travaux. Aucun chantier ne sera contrôlé sans cette attestation.
- réaliser l'installation d'assainissement dans son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été autorisé ;
- prévenir le SPANC chargé du contrôle de l'assainissement non collectif dès le début des travaux et avant le recouvrement des dispositifs au **02 98 82 73 34** ou par mail **anc29@saur.com** (délai maximum de 48h)
- maintenir ensuite en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier et à régler les sommes relatives aux différents contrôles (conception, réalisation, périodique,...), prévues par le règlement du service.

**IMPORTANT :** le contrôle de conception (validation de l'étude de sol) sera facturé 106.91 euros TTC (tarif 2024) et le contrôle de réalisation (vérification du chantier) sera facturé 129.20 euros TTC (tarif 2024)

**PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE**

- Un plan de situation au 1/25 000<sup>ème</sup>
- Un extrait cadastral représentant l'environnement proche, habitations voisines, puits, forages, ruisseaux, etc...
- Un plan de masse au 1/500<sup>ème</sup> représentant l'habitation ainsi que l'implantation du dispositif d'assainissement préconisé
- Un plan intérieur de l'habitation avec la représentation des pièces par niveau (Rdc, étage, etc...)
- Un profil hydraulique en long et/ou à plat
- Une étude de sol et de définition de la filière
- Autorisation(s)/dérogation(s) nécessaire(s) au projet (traversée de voirie, rejet milieu superficiel, dérogation aux limites réglementaires).

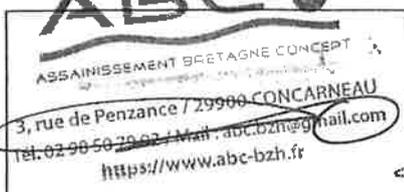
**IMPORTANT :** Dossier complet à déposer en mairie (1 seul exemplaire) pour signature. La mairie se charge par la suite de transmettre celui-ci à la SAUR.

Fait à : Concarneau  
Le : 13/09/2024

Signature du concepteur

Signature du demandeur

Visa de la mairie (date de réception et cachet)



SAS DOMAINE DE BEL AIR  
 CAMPING \*\*\*\*\* PARC DE LOISIRS  
 KERIDREUFF - TY VARLEN  
 29710 LANDUJDEC TEL. 02 98 91 50 27  
 SIRET : 447 852 856 00015  
 TVA NTRACOM. FR37447852856

